

SUJET D'ESSAI SÉRIE GÉNÉRALE

Janvier 2014

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE

Première partie : histoire (13 points)

I/ Questions (7 points)

1. En quelle année ont été votées les lois Ferry ? Indiquez leur contenu. (1 point)

Les lois Ferry ont été votées en 1882. Elles ont rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire.

2. À quelle date l'Hégire a-t-elle eu lieu? Expliquez ce qu'est l'Hégire. (1 pt)

L'Hégire a eu lieu en 622. Elle correspond à la fuite de Mahomet de la Mecque à Médine et le début du calendrier (ère) musulman.

3. Soulignez la définition d'un État communiste qui vous semble la plus juste. (1 point)

- Un État dans lequel l'ensemble des moyens de production a été collectivisé et où l'économie est dirigée par l'État.
- Un État qui destine l'ensemble de ses productions industrielles et agricoles à l'effort de guerre.
- Un État qui ne respecte pas les libertés fondamentales de ses citoyens.

4. Quel événement important se déroule en Russie en 1917 ? Donnez une conséquence de cet événement en Russie et une en Europe ? (2 points)

En février et en octobre 1917, ont eu lieu deux révolutions en Russie.

Pour les conséquences pour la Russie au choix :

- chute du tsar
- début guerre civile
- prise du pouvoir par bolchevik ou Lénine

Pour les conséquences pour l'Europe au choix :

- la Russie quitte la Première Guerre mondiale.
- agitation révolutionnaire dans d'autres pays.

5. Indiquez deux moyens différents employés par Staline et les communistes au pouvoir pour contrôler la population soviétique. Utilisez les termes de vocabulaire appropriés. (2 points)

Le contrôle de la population renvoie à la définition d'un « État totalitaire ». Il était intéressant de rappeler la définition.

Vous pouviez choisir deux moyens parmi : propagande ; culte de la personnalité ; terreur ; embrigadement (Komsomols) ; goulag ; déportation ; procès de Moscou famines organisées

II/ Étude de documents (6 points)

Document 1 : Lettre ouverte à M. Millerand, ministre de la Guerre ! (publiée dans le Bulletin des Armées, 3-5 mai 1915).

MONSIEUR LE MINISTRE,

Lorsque vous connaîtrez l'acte touchant et si simplement beau que je veux vous signaler, vous m'approuverez certainement d'avoir voulu qu'il ne passe pas inaperçu.

Le héros de ma belle histoire est un petit soldat français, atteint gravement aux deux jambes par **un éclat d'obus** et à peine remis de ses blessures.

Cela s'est passé à l'ambulance que la générosité des Américains, amis de la France, a fondée à Neuilly, boulevard d'Inkerman, au lycée Pasteur. Le fait n'a pas eu une renommée retentissante; il est cependant digne de l'admiration de tous les Français et aussi de nos, héroïques amis les Belges, et tous mes compatriotes en seront justement fiers.

Il s'agit, en effet, d'un Landais, un tout jeune de la classe 1914 : Louis Dehez, de Saint-Yaguen (Landes), soldat du 153^e d'infanterie. Un soldat belge, à côté de lui, grièvement blessé, allait mourir si un camarade ne consentait pas à se dévouer pour le sauver, en lui donnant par transfusion une partie de son sang. Louis Dehez, sans hésiter, a fait ce sacrifice pour son frère d'armes; il l'a arraché ainsi à la mort certaine, et dans les veines de ce héros belge coule désormais un peu de sang jeune, généreux et sain d'un bon petit Français.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

PIERRE DEYRIS, député des Landes

Document 2 : les « petites Curie », camions équipés d'appareils radiologiques (1914-18)



1. Quand a été rédigé le document 1 ? Qui est son auteur ? Son destinataire ? (1.5 points)

Cette lettre a été rédigée en mai 1915 par le député Pierre Deyris. Elle était destinée au ministre de la guerre français A. Millerand.

2. Quels pays en guerre sont cités dans le document 1 ? (1 point)

Les pays en guerre cités dans le document sont la France alliée à la Belgique.

3. Soulignez dans le document 1 un passage indiquant que la Première Guerre mondiale est une guerre industrielle. (1 point)

4. Pourquoi peut-on dire à l'aide de ces deux documents que la Première Guerre mondiale a permis la diffusion de progrès importants de la médecine ? Donnez des exemples précis. (2.5 points)

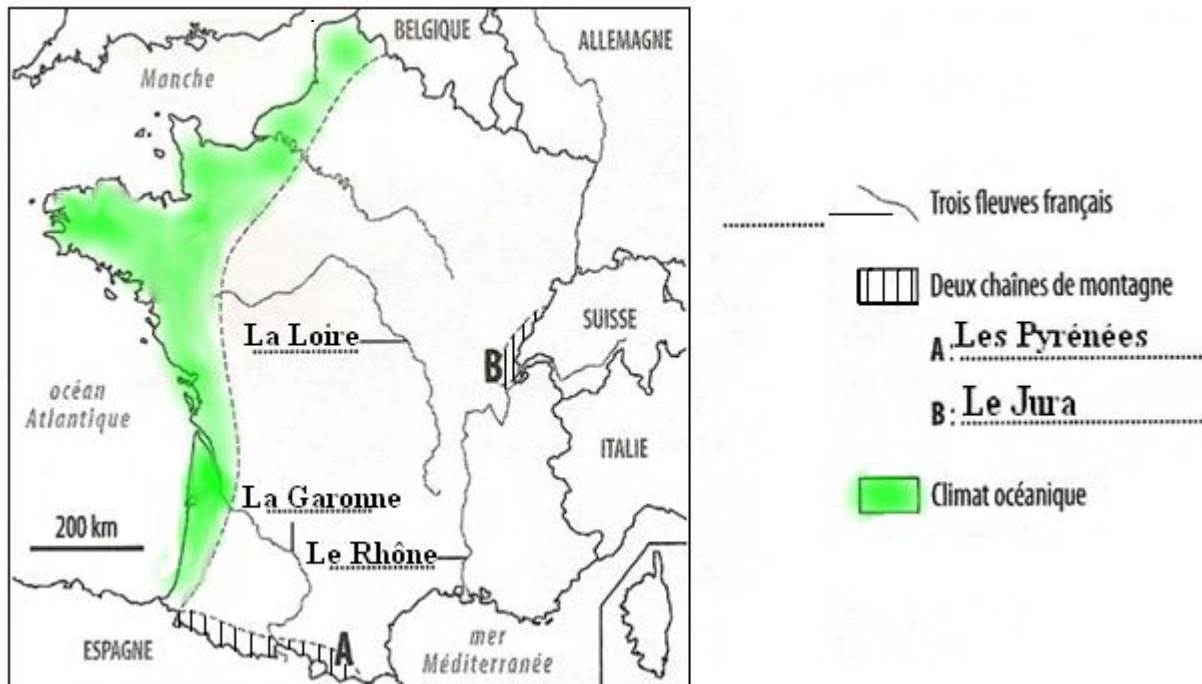
La Première Guerre mondiale est une guerre industrielle. L'armement progresse et est de plus en plus meurtrier comme par exemple les éclats d'obus, les mitrailleuses ou les gaz.

La médecine doit elle aussi progresser et diffuser ses innovations jusqu'au front et aux hôpitaux militaires. Les transfusions permettent de donner du sang aux soldats blessés qui en ont beaucoup perdu. La radiologie détermine les blessures causées par les éclats d'obus. Les prothèses sont perfectionnées pour les gueules cassées.

Deuxième partie : géographie (13 points)

I/ Questions (7 points)

1. Compléter la carte et sa légende. (3 points)



2. Dans un développement construit et rédigé, décrivez et expliquez l'étalement urbain et ses conséquences. (4 points)

Décrire :

- Lotissements pavillonnaires périurbains
- Axes de communication
- ZAC

Expliquer :

- Recherche d'un cadre de vie plus agréable
- Logements moins chers

Conséquences :

- Migrations pendulaires
- Problèmes de circulation, de pollution
- Mitage de l'espace agricole

Organisation du paragraphe

II / Étude de documents (6pts)

Document 1 :

Depuis une trentaine d'années, la population française est devenue très mobile.

Certaines familles sont attirées vers le sud et vers le littoral, pour y trouver une meilleure qualité de vie : des ménages avec enfants, des personnes retraitées quittent ainsi les régions du Nord ou l'Île-de-France. Le changement de lieu de résidence est aussi lié à la vie professionnelle. La région Île-de-France, et particulièrement Paris, concentre ainsi une part importante des créations d'emplois qualifiés. La région est très attractive pour les jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi. Elle accueille les étudiants attirés par les universités ou les écoles prestigieuses.

D'après F. Damette, J. Scheibling, *Le Territoire français, permanences et mutations*, Hachette, 2010.

Document 2 :

La carte des densités montre de très grands contrastes de peuplement. A l'exception de la région parisienne et des principaux axes qui sont le plus souvent des vallées fluviales, les zones les plus peuplées correspondent aux littoraux et aux frontières du Nord et de l'Est. L'intérieur de la France est sous-peuplé.

Les espaces peu peuplés du territoire peuvent s'expliquer par des facteurs physiques. Des massifs montagneux, des sols trop pauvres pour l'agriculture ne favorisent pas le peuplement. Certaines régions sont peu peuplées à cause de facteurs économiques. Au XIXe siècle, les régions du centre du pays sont restées à l'écart de l'industrialisation, qui a favorisé le peuplement des villes et des régions du Nord riches en charbon. La tendance est aujourd'hui à la concentration de la population dans des grandes agglomérations, qui sont reliées aux grands axes de communication et concentrent les activités industrielles et les services.

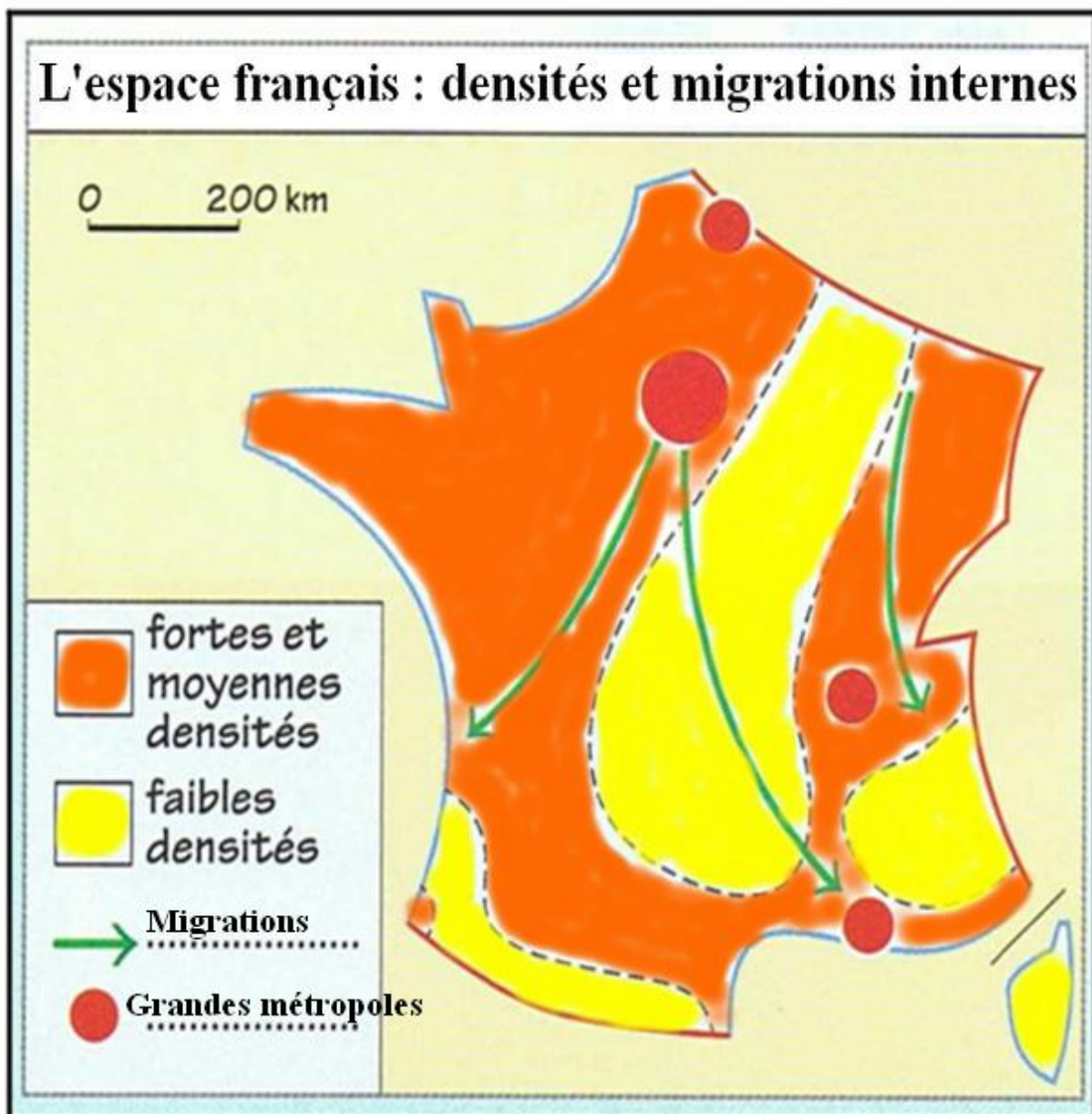
D'après J-Y Cleach, *La France*, Bréal 2010.

1. Quelles sont les personnes qui quittent l'Ile de France ? Quelles sont les personnes qui s'y installent ? (2 points)

a) Les personnes qui quittent l'Ile de France sont les familles et les retraités.

b) Les personnes qui s'y installent sont les jeunes diplômés et étudiants.

2. Complétez le croquis à l'aide des deux documents étudiés : mettez un titre, coloriez le croquis et compléter sa légende (4 points)



Troisième partie : Éducation civique (10 points)

I. Questions (5 points)

1. Citez une condition nécessaire pour obtenir la nationalité française. (1 point)

Vous pouvez choisir et expliquer l'une des quatre possibilités :

- Droit du sol
- naturalisation
- Droit du sang
- mariage

2. « La France est un République indivisible ». Article 1 de la Constitution

Soulignez la proposition qui vous semble la plus pertinente pour expliquer cet extrait de l'article 1 de la Constitution. (0,5 point)

- a) Depuis le Révolution française, aucun régime politique n'a pu diviser les Français.
- b) La France est un territoire uni et tous les citoyens parlent la même langue.
- c) **Aucune partie du peuple, ni aucun individu, ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté nationale. L'application des lois est la même sur l'ensemble du territoire.**

3. Citez trois valeurs de la République française. (1,5 point)

Les valeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la démocratie

4. À quelle condition est-on citoyen européen ? Indiquez deux droits associés à la citoyenneté européenne. (2 points)

a) Il faut être citoyen d'un Etat membre de l'UE pour être citoyen européen.

b) Les droits associés à la citoyenneté européenne sont :

- Liberté de circulation.
- Liberté d'installation.
- Droit de vote aux élections municipales et européennes si le citoyen européen réside dans un pays de l'UE autre que son pays d'origine.

II/ Travail sur document (5 points)



<http://www.ville-genevilliers.fr/>

1. Quelle démarche est nécessaire pour pouvoir voter (1point)

DEMARCHE NE SIGNIFIE PAS CRITERE : la question ne demandait pas qu'est-ce qui donne le droit ? Mais que doivent faire ceux qui ont le droit ?

Pour voter il faut s'inscrire à la mairie sur les listes électorales

2. Comment cette affiche incite-t-elle à s'inscrire sur les listes électorales ? (2points)

Plusieurs possibilités de réponse :

- Présentation des symboles de la république (Marianne, drapeau) qui vont de l'avant
- Slogan écrit en épais et gras : « Parce qu'elle le vaut bien... Inscrivez-vous »
- Rappel de la simplicité des formalités d'inscription

3. À l'aide de l'affiche et de vos connaissances, expliquez que le vote est un droit, mais aussi un devoir civique, nécessaire au fonctionnement de la démocratie. (2 points)

Le droit de vote ne peut être refusé à tous les Français majeurs disposant de leurs droits civiques. Ces droits ont été obtenus après de longues années de lutte pour le suffrage universel masculin, puis féminin.

La démocratie implique que les citoyens participent à la vie et au gouvernement de leur pays. Aller voter est nécessaire pour que les décisions correspondent à la volonté de la majorité.

Aller voter est un moyen de s'exprimer et de disposer de son pouvoir de citoyen.